



## COMMUNIQUE DE PRESSE

19 juillet 2006

Pas de coûts différenciés entre production et commerce dans le système SwissGAP

### **Les producteurs de fruits et de pommes de terre font maintenant appel à leurs clients**

Depuis vendredi dernier, on sait combien chaque producteur de fruits, de légumes ou de pommes de terre qui s'inscrit à SwissGAP devra déboursier chaque année uniquement pour l'administration et la gestion des données: 145 francs. Les entreprises commerciales paieront le même montant. La Fruit-Union Suisse FUS et l'Union suisse des producteurs de pommes de terre se sont mobilisés pour obtenir une proposition différente. En vain. Ils ont été mis en minorité lors d'un vote avec les autres associations.

#### **Les producteurs comptent sur leurs clients**

En fait, c'est seulement une petite partie des coûts, causé par SwissGAP, qui vont toucher le producteur. Mais les producteurs de fruits et de pommes de terre se seraient quand même estimés heureux si les entreprises commerciales devaient payer une taxe annuelle supérieure à la leur. « Premièrement, les entreprises commerciales ont un volume de chiffre d'affaires X fois plus élevé que nous, deuxièmement leur valeur ajoutée nette est beaucoup plus haute que chez nous et troisièmement ce sont elles, en tant que clients, qui ont réclamé ce standard et non pas nous, producteurs » ont vainement donné comme arguments les représentants des deux associations de producteurs.

Si on considère qu'environ 4000 producteurs s'inscriront pour ce système SwissGAP, ils se retrouveront face à deux à trois cents entreprises commerciales maximum. On peut donc estimer qu'en gros, les producteurs paieront quelque 600 000 francs chaque année pour la gestion des données et l'administration alors que la part des distributeurs ne sera pas même de 50 000 francs !

Le président de la FUS, Pius Jans et Ruedi Fischer, Vice-président USPP espèrent maintenant que les entreprises commerciales feront preuve de compréhension et qu'ils prendront en charge les frais des producteurs pour le système. « Certains clients importants ont déjà donné des instructions en ce sens », confirme Fritz Rothen, président du conseil d'administration d'Agrosolution. Des représentants de l'association du commerce, Swisscofel, ont aussi confirmé cette déclaration et ont fait remarquer que les deux parties devaient se mettre d'accord sur ce point.

#### **Agrosolution, la plate-forme SwissGAP**

La semaine dernière, la FUS, Swisspatat, l'Union maraîchère suisse, l'Association suisse du commerce pour les fruits, légumes et pommes de terre (Swisscofel), la Fédération suisse des producteurs de céréales, l'association SwissGAP et IP-Suisse ont fondé ensemble Agrosolution SA. Les membres fondateurs attendent de la nouvelle organisation de prestations un soulagement au niveau de l'administration pour les exploitations agricoles qui participent à SwissGAP et Suisse Garantie ou au programme label IP-Suisse. L'administration centralisée et de la conduite des différents programmes de production au sein de la nouvelle organisation de prestations permettront aussi d'optimiser les contrôles et de réduire les coûts.

*Pour de plus amples informations:*

*Pius Jans, Président FUS, Tél.: 079 229 28 28*

*Ruedi Fischer, Vice-président USPP, Tél.: 079 270 60 38*